



Instructions aux auteurs - et pour les personnes qui effectuent une révision d'article pour «Mains Libres»

Mains Libres est un journal professionnel destiné aux physiothérapeutes, aux ostéopathes et aux professionnels d'activités connexes à ces dernières.

Les articles publiés par **Mains** Libres se présentent sous forme de «recherche scientifique originale», de «revue de la littérature», «d'étude de cas», de «présentation d'une technique ou d'un concept».

Les articles proposés à **Mains** Libres sont revus et corrigés par un comité de lecture (Conseil de rédaction) formé de spécialistes multidisciplinaires et internationaux.

a • Manuscrits

Les manuscrits peuvent provenir de tous pays et doivent être écrits ou traduits en français.

Ils concernent toutes les disciplines de la physiothérapie, de l'ostéopathie et des activités connexes de ces dernières et doivent présenter un intérêt pour les lecteurs de [Mains Libres](#).

Ils doivent être envoyés sous forme papier **avec un support informatique** joint à:

Mains Libres
Rédaction
Case postal 29
CH – 1273 ARZIER-LE MUIDS

ou par courrier électronique à: info@mainslibres.ch

- Les articles proposés à [Mains Libres](#) et soumis au Conseil de rédaction (comité de lecture) ne seront publiés qu'après acceptation par ce dernier, après les éventuelles corrections ou modifications demandées.
- Les articles originaux n'ayant pas été publiés auparavant seront traités en priorité.
- Les personnes qui effectuent la revue d'un article, au nombre de deux, ne connaissent ni le(s) nom(s) de(s) l'auteur(s) ni celui de l'institution à laquelle il(s) est (sont) rattaché(s).
- La revue d'article devra être effectuée par les réviseurs dans un délai de 30 jours à dater de la réception de l'article. Les corrections éventuelles demandées par les réviseurs devront être effectuées dans un délai de 30 jours à dater de la réception de l'article en retour.

b • Recherche scientifique originale

Un travail original de recherche appliquée ou de recherche clinique pourra être présenté. Il comprendra:

- Entre 4 000 et 5 000 mots (10 à 12 pages) à l'exclusion de la bibliographie et des illustrations.
- La page de titre doit contenir le titre complet du travail, le(s) nom(s) du (des) auteur(s), leur(s) titre(s) académique(s), l'institution d'affiliation éventuelle, l'adresse, numéro de fax et adresse e-mail de l'auteur principal correspondant. Le cas échéant, les sources de financement du travail seront citées.
- Un court résumé qui passe en revue le contenu et les objectifs de la recherche.
- L'introduction doit mettre en évidence les hypothèses de recherche et la pertinence du travail dans le cadre de la physiothérapie, de l'ostéopathie ou d'autres concepts globaux.
- La partie principale du texte décrira la méthodologie, les techniques, les mesures, les populations utilisées et les résultats obtenus.
- La discussion mettra en évidence les problèmes rencontrés, les conséquences ou les implications en matière de traitements physiothérapeutiques, ostéopathiques.

La conclusion mettra en évidence les résultats et leur intérêt pour la physiothérapie, l'ostéopathie ou d'autres concepts globaux.

- Les illustrations ne seront publiées que si elles présentent un intérêt prépondérant à la compréhension du texte. Tableaux, figures et photos ainsi que les légendes seront présentés sur une (des) feuille(s) séparée(s). Les photos seront fournies sous forme d'excellent tirage ou sur support informatique standard (format jpeg par ex.) et doivent être libres de copyright et ne pas faire l'objet de taxes de droits d'auteur. L'auteur devra demander un accord écrit pour la publication de toute photo qui met en présence un(e) patient(e).
- Une bibliographie sera fournie sur une feuille séparée et contiendra les références principales et les plus récentes en rapport avec le travail de recherche. Chaque référence citée dans le texte doit être suivie du numéro de la référence en bibliographie et placé entre parenthèse. La bibliographie est numérotée par ordre alphabétique des noms des auteurs principaux. Le titre complet est suivi des coordonnées de publication conformément aux usages de l'Index Medicus (nom et initiales de chacun des auteurs, titre de la publication, journal ou livre, année de parution, volume, pages).
- Le manuscrit sera soumis en format A4 avec un interligne 2.
- 2 à 5 mots-clés accompagneront chaque article.

c • Étude de cas

Le but d'une étude de cas est de décrire les conditions de prise en charge et de traitement d'un cas particulier par sa rareté, sa présentation inhabituelle ou d'une réponse inattendue au traitement, etc.

Une étude de cas comprendra:

- Entre 2 000 et 4 000 mots (8 à 10 pages) à l'exclusion des références et des illustrations.
- La page de titre doit contenir le titre complet du travail, le(s) nom(s) du (des) auteur(s), leur(s) titre(s) académique(s), l'institution d'affiliation éventuelle, l'adresse, numéro de fax et adresse e-mail de l'auteur principal correspondant. Le cas échéant, les sources de financement du travail seront citées.
- L'introduction présentera une revue générale de l'étude.
- L'historique présente et passée du cas doit être présentée de manière concise.
- L'examen et les mesures objectives sont détaillés.
- Le traitement et ses conditions d'application sont rapportés, ainsi que les résultats.
- Cette prise en charge est ensuite discutée en référence avec les données de la littérature.
- L'étude de cas est conclue par un bref résumé.
- Les illustrations ne seront publiées que si elles présentent un intérêt prépondérant à la compréhension du texte.

Tableaux, figures et photos ainsi que les légendes seront présentés sur une (des) feuille(s) séparée(s). Les photos seront fournies sous forme d'excellent tirage ou sur support informatique standard (format jpeg par ex.) et doivent être libres de copyright et ne pas faire l'objet de taxes de droits d'auteur. L'auteur devra demander un accord écrit pour la publication de toute photo qui met en présence un(e) patient(e).

- Une bibliographie sera fournie sur une feuille séparée et contiendra les références principales et les plus récentes en rapport avec le travail de recherche. Chaque référence citée dans le texte doit être suivie du numéro de la référence en bibliographie et placée entre parenthèse. La bibliographie est numérotée par ordre alphabétique des noms des auteurs principaux. Le titre complet est suivi des coordonnées de publication conformément aux usages de l'Index Medicus (nom et initiales de chacun des auteurs, titre de la publication, journal ou livre, année de parution, volume, pages).

d • Revue de la littérature

Un article de revue de la littérature présente un domaine, une technique lié à la physiothérapie, à l'ostéopathie ou à un domaine connexe ou une approche particulière par rapport à une pathologie et son traitement à la lumière de la littérature connue dans ce domaine.

La revue comprendra:

- Entre 3 500 et 4 500 mots (9 à 11 pages) à l'exclusion de la bibliographie et des illustrations.
- La page de titre doit contenir le titre complet du travail, le(s) nom(s) du (des) auteur(s), leur(s) titre(s) académique(s), l'institution d'affiliation éventuelle, l'adresse, numéro de fax et adresse e-mail de l'auteur principal correspondant. Le cas échéant, les sources de financement du travail seront citées.
- Un bref résumé présentera l'étendue de la revue.
- L'introduction définira le(s) domaine(s) faisant l'objet de la revue de la littérature.
- Une section «Méthode» définira le type de recherche bibliographique et le type de revue (traditionnelle, en aveugle, méta-analyse).
- Une discussion mettra en évidence les conséquences pour les traitements physiothérapeutiques, ostéopathique ou des domaines connexes.

e • Présentation d'une technique ou d'un concept

Le but de ce type d'article est de présenter un concept ou une technique particulier(e) de soins de physiothérapie, d'ostéopathie ou d'un domaine connexe. L'article présentera en détail les aspects cliniques de ce concept ainsi que les techniques spécifiques, les approches de prise en charge particulières.

L'article comprendra:

- Entre 3 500 et 4 500 mots (9 à 11 pages) à l'exclusion de la bibliographie et des illustrations.
- La page de titre doit contenir le titre complet du travail, le(s) nom(s) du (des) auteur(s), leur(s) titre(s) académique(s), l'institution d'affiliation éventuelle, l'adresse, numéro de fax et adresse e-mail de l'auteur principal correspondant. Le cas échéant, les sources de financement du travail seront citées.
- Un bref résumé précédera le corps principal de l'article.
- L'introduction mettra en évidence les références de la littérature concernant le concept.
- Le corps de l'article décrira le concept, les techniques et les approches particulières à la lumière de références si ces dernières sont disponibles.
- Les indications et contre-indications éventuelles seront mises en évidence de manière claire.
- Les illustrations indispensables à l'information des lecteurs ou à la bonne compréhension du texte.
- Une bibliographie sera fournie sur une feuille séparée et contiendra les références principales et les plus récentes en rapport avec le travail de recherche. Chaque référence citée dans le texte doit être suivie du numéro de la référence en bibliographie et placé entre parenthèse. La bibliographie est numérotée par ordre alphabétique des noms des auteurs principaux. Le titre complet est suivi des coordonnées de publication conformément aux usages de l'Index Medicus (nom et initiales de chacun des auteurs, titre de la publication, journal ou livre, année de parution, volume, pages).

Pour toute information complémentaire concernant la structure d'un article à soumettre à Mains libres, contacter:

Yves Larequi: yves.larequi@mainslibres.ch

Pour d'autres informations ou l'envoi d'un article : info@mainslibres.ch ou
MAINS Libres, Case postale 29, CH- 1273 ARZIER-LE MUIDS